

qu'il est tout en faveur d'une de nos pupilles. Nous faisons des vœux pour qu'il réussisse à sa satisfaction.

Agréez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'administrateur de la Charité de Lyon : MOIAOT-FRAPPET.

LETTRE III.

Louise Macariel à Constance Daymer.

Lyon, 7 mars 1865.

Ma chère,

Il y a bien longtemps que tu ne m'as pas écrit et je commence à douter de toi, que tu te rappelles de ta promesse de nous écrire et de nous oublier jamais. Mais il faut que je te dise que j'ai changé de place, et je m'en empresse, pour que tes lettres n'aillent pas s'égarer chez mes anciens maîtres. Tu vas me demander pourquoi j'ai quitté, si j'étais mal, si l'on me faisait la vie dure ou si le monsieur me poursuivait. Non du tout. C'était d'assez bonnes gens ; mais je m'y ennuyais. Et puis, voilà que pour leurs enfants, cette année, ils ont loué ou acheté une campagne, si bien que madame m'a prévenue qu'à Pâques elle irait s'établir avec moi. Tu penses l'effet que ça m'a fait Il y a ici Lise Renault, Angèle Pomard, et deux autres demoiselles, avec qui nous nous sommes promis de ne jamais nous quitter et de nous visiter toujours. Deux d'abord, qui sont en condition comme moi, refusent d'entrer dans les piaisons où on ne leur permet pas de sortir quatre heures au moins par semaine. En sorte que, voyant cela, je n'ai rien dit pour ne pas contrarier madame, et j'ai commencé à parler que j'avais un oncle bien malade, qu'il convenait que j'aïlle le voir pour qu'il me mette un peu dans son testament, et comme il ne m'oublierait pas alors, que s'il mourrait j'aurais du bien et ne resterais plus en condition.

J'ai très-bien mené mon affaire pour qu'on ne se doute de rien et pour ne pas peiner madame, qui est bonne, à preuve